



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation Externe

Section : Langues de France

Option : Basque

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

M. Yves BERNABE,

Président du jury

Table des matières

Remarque générale	3
Données statistiques 2019	4
I) EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE	5
1. Composition en français.....	5
2. Commentaire littéraire en basque	13
3. Traduction	19
II) EPREUVES ORALES D'ADMISSION	27
1. Leçon	27
2. Explication linguistique en français	30
3. Explication en basque d'un texte littéraire	35

Remarque générale

La session 2019 est la seconde session réalisée pour l'agrégation externe des Langues de France. Ce concours très récemment créé progressivement sa place, son rythme et sa culture. Pour cette session, les options « basque » et « catalan » sont à leur tour concernées. C'est donc la première fois que des candidats spécialistes de ces langues de France ont pu se confronter aux exigences de ce concours de haut niveau. Ils l'ont fait avec sérieux et application.

Les membres du jury saluent le sérieux des candidats et leur engagement courageux dans la préparation de l'agrégation. Cependant, certains candidats, par manque de référence, se sont parfois trompés quant aux attendus et ont observé un positionnement inadéquat. On rappelle ici que la lecture des œuvres au programme et leur fréquentation intime sont des nécessités absolues. De même, les candidats sont censés avoir une bonne connaissance des programmes et ne pas les découvrir le jour de l'épreuve. D'un point de vue général, le rapport met en évidence la bonne tenue du concours, ainsi que le niveau des candidats qui est comparable à celui que l'on rencontre dans d'autres agrégations plus anciennes. Cependant, dans les épreuves qui exigent une prise de distance, de la réflexion et une argumentation fine et nuancée en même temps que générale, les candidats se sont parfois trouvés déconcertés.

Le rapport rend compte des attendus du jury et des prestations des candidats dans les épreuves écrites et orales. Il reprend à son compte les conseils exprimés dans le rapport 2018 de l'agrégation externe des langues de France, dont il est un prolongement, et précise les points qui concernent les disciplines en options cette session, le basque et le catalan.

Le petit nombre de candidats ainsi que l'impossibilité d'établir de comparaison avec les sessions précédentes, expliquent le recours très réduit et prudent fait ici aux données statistiques. Il est en effet hasardeux de tirer des conclusions générales quand le nombre des candidats est à ce point réduit. Les éléments statistiques se limitent donc à l'indication de grandes tendances. Le plus important réside dans les commentaires des correcteurs, et dans les enseignements que les futurs candidats, y compris dans d'autres options, peuvent en retenir afin d'en se faire une vision claire de ces épreuves, et renforcer les compétences sollicitées en cette occasion.

Je tiens à remercier particulièrement les membres du jury des options « basque » et « catalan », pour la grande qualité des échanges, la rigueur du travail accompli et l'exigence bienveillante dont ils ont fait preuve auprès des candidats. Des remerciements sont également adressés à l'équipe de direction du lycée Rodin, qui a facilité la réalisation sereine des épreuves orales.

Yves Bernabé,

Président du jury

Données statistiques 2019

Agrégation externe de basque

Inscrits	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Admis	Nombre de postes offerts
11	9	3	1	1

Quelques données indicatives :

Moyennes obtenues aux épreuves écrites (sur 20) :

Epreuves d'écrit	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Composition en français	5,17	5,83
Commentaire	7,11	10
Traduction (thème et version)	7,53	11,33

Moyennes obtenues aux épreuves orales (sur 20):

Leçon	10
Linguistique	7,33
Explication de textes	11,83

L'une des particularités de la session dans la spécialité « basque » réside dans la jeunesse des candidats. Les admissibles sont nés entre 1885 et 1994.

Sur les 9 présents, 7 sont des femmes, et 2 des hommes. Sur les 3 admissibles, il y a 2 femmes et un homme. C'est une femme qui est lauréate de la session 2019.

I) EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1. Composition en français

Rapport sur la première épreuve de l'agrégation interne des Langues de France 2019

Rapport réalisé par Alain VIAUT

Le présent rapport s'appuie sur le rapport de la même épreuve établi lors de la session précédente, pour toutes les remarques générales quant au positionnement des candidats et aux principes mêmes de cette épreuve écrite.

L'épreuve écrite de 7 heures de composition en français, épreuve commune, devait porter sur un programme de civilisation portant sur les langues de France et la Révolution française selon des approches relevant de l'histoire et de la sociolinguistique. Le sujet était cette année le suivant : "Entre "langue nationale" et "idiomes féodaux", comment la question linguistique a-t-elle occupé une place importante dans la première phase de la refondation politique et administrative de la France de 1789 au Premier Empire ?".

Premiers constats

5 candidats de la partie catalane et 9 de la partie basque du groupe des épreuves ont composé. Globalement, il y eut peu d'écart des résultats entre ces deux spécialités :

- aucune copie blanche n'a été relevée et aucune note éliminatoire ne fut à déplorer ;
- le niveau moyen des copies n'a pas été jugé suffisamment satisfaisant, et certaines copies ont presque été hors sujet, l'état des connaissances, trop faible, révélant des lacunes significatives, ou maladroitement compensées par une suite de généralités sans liens concrets et précis avec le sujet ;
- les notes se sont échelonnées de 2,5 à 11 sur 20 pour la partie catalane, et de 2 à 10 sur 20 pour la partie basque avec, toutefois, dans cette option, un écart notoire entre une copie notée 10 sur 20 et le premier groupe qui suit (6,5, 6, 6, et 5 sur 20) ;
- seules trois copies ont atteint ou juste dépassé la moyenne ;
- enfin, dans chacune des options basque et catalane, près de la moitié des copies ont reçu des notes se situant entre 1,5 et 4 sur 20.

Les correcteurs s'accordent pour estimer que les compositions ont présenté une longueur bien insuffisante eu égard aux sept heures dont avaient disposé les candidats, et à la portée du sujet. Les chiffres qui ne sauraient donner d'autres indications que quantitatives sont cependant révélateurs d'une maîtrise insuffisante de ce type d'exercice. Ils laissent supposer des connaissances incomplètes sur le sujet et un manque de méthode dans la gestion du temps imparti pour la rédaction de la composition. Il est vivement recommandé aux candidats de s'entraîner le plus possible à l'écriture d'une réflexion exigeante et argumentée, de façon à ne pas découvrir la rudesse de l'exercice le jour du concours.

Quoique cela dépende de la façon d'écrire propre à chacun des candidats, on aurait pu s'attendre à un nombre de pages moyen supérieur : pour cette épreuve, le nombre moyen a été de 10 pages. Quoi qu'il en soit, la copie dont le nombre de pages a été le plus faible figure dans le lot de tête des notes, la qualité du contenu et des explications étayée par des connaissances précises, correctement exposées et analysées restant déterminante. Le jury ne sanctionne pas une copie brève. Il tient cependant à souligner l'importance de proposer des analyses consistantes et alimentées par des exemples.

Question de méthode et de forme

Il est révélateur que certains candidats, qui témoignent d'un bon niveau de connaissance de la question allié à une culture générale étendue, ont perdu une partie du bénéfice de ces qualités en ne les exploitant que peu ou pas assez par manque de méthode. Trop de copies donnent l'impression que l'esprit de la dissertation a été oublié ou mal intégré. Rappelons-le au risque de la répétition d'une évidence : l'apport qui est fait de telle ou telle connaissance, de tel fait ou exemple doit servir l'analyse, être relié à la problématique qui a été posée, et participer à ce titre de l'enchaînement logique des parties de la composition écrite.

À l'extrême, il a pu en résulter des passages brouillons ou hors-sujet alors qu'ils auraient parfois pu enrichir utilement une analyse ou une argumentation. Les accroches ont trop souvent été absentes, plates ou maladroites. Chose beaucoup plus préoccupante ou réhibitoire, les définitions des termes contenus dans le sujet (*langue nationale, idiomes féodaux*) sont de fait quasiment absentes, de même que celles de termes importants tels que celui de "*nation*".

Parmi les copies qui satisfont le mieux aux exigences de l'exercice, aucune n'a bien répondu, en réalité, à l'ensemble des attentes traditionnelles. Une des copies les plus pertinentes sur le fond, par exemple, ne comporte ni accroche, ni définition claire des termes du sujet, et présente en sus une ponctuation vraiment défailante : elle ne peut prétendre obtenir une note satisfaisante. Dans ce cas, en plus d'une approche convenablement documentée, une des seules compositions à s'inscrire clairement dans les limites chronologiques du sujet (jusqu'au Premier Empire), a présenté une conclusion contribuant à relever le niveau de la prestation. En effet, celle-ci n'a pas omis de reprendre les principaux points abordés dans le corps de la dissertation, et a livré une réflexion générale sur le sens du sujet. Le propos terminal consistait en une ouverture sur les objectifs de la politique linguistique révolutionnaire quant à la nature du lien entre la langue et le citoyen. Cependant, dans la grande majorité des copies, la conclusion comme, du reste, l'accroche, ont été absentes, inconsistantes ou incomplètes par rapport au standard de référence.

En règle générale, la conclusion n'a que trop peu dressé le bilan normalement attendu du développement qui l'a précédée. Rappelons aussi que la conclusion est censée comprendre un résumé ou un bilan de la réflexion menée au cours du développement ainsi qu'une ouverture sur son éventuel prolongement en relation, par exemple ici, avec les effets de la politique révolutionnaire au-delà des limites retenues par le sujet. Cette touche finale est aussi le lieu adéquat pour faire état de sa réflexion personnelle sur le sujet de la composition.

Enfin, sans revenir sur l'utilité de respecter pour l'essentiel un type de plan classique de la dissertation qui convenait tout à fait au sujet posé, on insistera sur l'importance de la problématique ou idée générale formulée dans l'introduction avant l'annonce du plan du développement qui suit. L'enchaînement des parties (3 de préférence) entre elles doit découler de la problématique. Par exemple, sur la base de l'idéologie républicaine unitariste alliée aux aspirations linguistiques de la bourgeoisie moderniste d'alors, une première partie pouvait faire un état des lieux de la politique de traduction, une deuxième confronter cette tendance qui aurait pu être développée et encadrée à la réalité de la tendance majoritaire, monolingue, et à sa logique, une troisième, enfin, supposant des connaissances appropriées, aurait pu tenter une évaluation de la confrontation de ces deux tendances à la lumière de la politique menée après 1795.

Commentaire de nature sociolinguistique

Autre remarque d'ordre général, les candidats auteurs des meilleures copies ne se sont pas contentés d'utiliser des connaissances parfois détaillées en relation avec l'histoire et la situation sociolinguistique de la langue pour laquelle ils concourraient. Ils devaient également avoir des connaissances sur les autres langues de France et les utiliser à bon escient, voire se risquer à la comparaison avec celles d'autres cadres politiques. La connaissance élargie à l'ensemble des langues de France (l'occitan, surtout, a été convoqué mais aussi, secondairement, le corse et la situation linguistique alsacienne), que l'on ne saurait qu'encourager, a été remarquée dans les deux options. Par exemple, dans l'un des deux groupes, les deux devoirs qui obtinrent les meilleures notes avaient intégré à leurs explications des informations issues d'autres horizons que ceux des frontières linguistiques de leurs rédacteurs. C'est une exigence de cette épreuve qu'il convient de retenir : les propos des candidats portent nécessairement sur l'ensemble des langues de France.

Certaines autres compositions ont témoigné d'une méconnaissance peu excusable des réalités linguistiques des langues qualifiées d'« idiomes féodaux » ou de « langues de l'ennemi » à l'époque révolutionnaire et, subséquentement d'ailleurs, des mêmes qualifiées de nos jours de "régionales" ou bien "de France". On apprend ainsi dans une copie, de fait bien en-dessous de la moyenne, que l'occitan aurait été limité à l'époque de la Révolution à la "zone de Toulouse". Dans deux autres copies, le corse est mal identifié par rapport à son accès récent (1974) au statut sociolinguistique de langue à l'issue d'un processus d'individuation par rapport à l'ensemble dialectal toscan dont il participe linguistiquement. En raison aussi de l'histoire de l'émergence du corse, par rapport à ce qui est affirmé dans l'une de ces deux dissertations, il convient de préciser que Bonaparte ne sacrifie pas la langue corse qui, à son époque, n'était pas perçue comme telle par ses locuteurs. Tout au plus aurait-il sacrifié l'italien ou la variante ligure génoise auxquels il était manifestement moins attaché qu'au français.

Outre ce défaut de connaissances suffisamment précises qui apparaît dans plusieurs copies dans l'approche sociolinguistique globale de la thématique des langues minoritaires en ce qui concerne les processus de leur émergence et de leur variation, on note également l'absence d'utilisation, de la terminologie consacrée en l'espèce. Or, cette lacune est susceptible d'apparaître à travers des erreurs de sens comme, dans une des compositions, pour l'emploi manifestement erroné du mot "uniformisation" dans la proposition "les mesures prises pour l'uniformisation de la langue française", qui signale une confusion. En effet, "uniformisation" paraît être employé ici avec le sens de diffusion, généralisation (du français

standard ou commun partout en France) alors que l'emploi dans le contexte phrastique rapporté ici renvoie à l'idée de standardisation linguistique (codification, normalisation).

Erreurs et oublis

Un relevé de quelques erreurs commises rendra compte des imprécisions ainsi que de lacunes de culture générale de la part des candidats, ou de la mauvaise compréhension de certains faits ou situations.

- plusieurs fois, lors des rappels historiques, il est question de l'édit, voire du décret, de Villers-Cotterêt (15/08/1539) au lieu de l'ordonnance qui tient son nom du lieu où elle fut rédigée ;
- on ne parle plus latin chez les Wallons au XVIIIe siècle dans les Ardennes comme cela est indiqué dans une copie ; cette fausse information renvoie probablement au fait que le latin a été utilisé dans les registres paroissiaux dans les Ardennes jusqu'en 1791 ;
- la Constitution civile du Clergé est édictée dans un décret de l'Assemblée constituante de l'année 1790 (12/07/1790), et non en 1791 ;
- la guerre contre le roi de Bohême et de Hongrie (frère de Marie-Antoinette et empereur du Saint-Empire romain germanique) eut lieu au cours de la campagne de 1792, et non en 1790 ;
- l'Empire (désigné plus tard comme le Premier Empire) ne naît pas en 1799 mais en 1804 après le sénatus-consulte dit "Constitution de l'an XII" (18/05/1804) ;
- une confusion a plusieurs fois été faite entre le Rapport rédigé par Merlin de Douai en vue de préparer le décret du II thermidor an II (20/07/1794) et ce décret lui-même, relatif à la rédaction exclusivement en français de tout acte public et à l'obligation faite aux officiers publics d'utiliser uniquement le français, sous peine de sanction, dans l'exercice de leur fonctions ;
- il convient d'inverser la formule "un patois, c'est une langue qui a une armée" attribuée au maréchal L.-H. Lyautey par le candidat ; si cette attribution très incertaine a effectivement cours, on sait formellement, en revanche, que cet aphorisme fut cité en 1945 comme traduit du yiddish par le linguiste Max Weinreich et dont la traduction est "Une langue est un dialecte avec une armée et une marine".

Enfin, les correcteurs ont noté des erreurs ou des approximations semblables à celles-ci :

- la Navarre ne devient pas française en tant que telle au XVI^e siècle ; ce qui sera désormais la Navarre, côté espagnol (Communauté forale de Navarre de nos jours), a été conquise par le roi Ferdinand le Catholique en 1512 puis rattaché comme royaume autonome à la Castille, et la Basse-Navarre est entrée dans le système dynastique français à partir de 1526 (traité de Madrid) ;
- la maxime latine "*Cujus regio ejus religio*" (littéralement : "À chaque région sa religion") a été sommairement déformée en "*Regio et religio*" (littéralement : "Région et religion"), avec une perte de sens subséquente et dangereuse.

Si la période révolutionnaire proprement dite a effectivement été traitée, celle qui suit la Terreur ne le fut pratiquement pas. La question linguistique dans les projets de l'enseignement public est correctement évoquée dans une copie mais on aurait aimé en voir surgir des éléments d'analyse qui auraient mené au-delà de 1794. Une autre aborde réellement le Premier Empire et les enquêtes de Coquebert de Montbret réalisées entre 1806 et 1812, qui illustrèrent pourtant une autre perception des réalités linguistiques que celles dont furent porteurs l'abbé Henri J.-B. Grégoire et le conventionnel Bertrand Barère.

Il aurait justement été judicieux de comparer les relevés rassemblés dans une perspective scientifique des différentes formes de parler des langues en usage dans une partie de l'Empire avec l'approche développée dans le questionnaire de l'abbé Grégoire qui n'eut que très peu à voir avec un inventaire d'allure ethnolinguistique avant la lettre comme un candidat crut le déceler. Les intentions grégorienne et d'une partie déterminante des révolutionnaires sont transparentes dans la rédaction même du questionnaire de l'abbé Grégoire (49 réponses - peu en fait - reçues entre 1790 et 1792) avec, très clairement, au moins les questions n° 29 et 30 : "Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement ce patois ?", et "Quels en seraient les moyens ?" qui correspondirent bien au premier objectif affiché dans l'intitulé du Rapport présenté à la Convention nationale le 04/06/1794, en vue d'"anéantir les "patois" et d'universaliser l'usage de la langue française". Le deuxième objectif, positif, de ce rapport ne pouvait, dans la logique maximaliste révolutionnaire qui l'emportait alors, que s'accommoder d'un premier mouvement , logiquement négatif, de l'affirmation d'une volonté d'annihilation.

Secondairement, certes, par rapport à ce qui précède, les quelques exemples qui sont communiqués ci-après donneront une idée des erreurs de langue rencontrées dans les copies et seront censés illustrer ce qu'il convient d'éviter dans le langage soutenu de l'épreuve :

- *orthographe* : "domter" au lieu de "dompter", "christalliser" au lieu de "cristalliser", "cahos" au lieu de "chaos", "synonime" au lieu de "synonyme", "anônner" au lieu de "ânonner", ..., le nom du conventionnel Barrère au lieu de Barère (Bertrand) ;
- *paronymie* : "institution" au lieu de "instigation", "convoiter" au lieu de "convoquer" ;
- *homophonie* : "prémisse au lieu de "prémices", "ère" au lieu de "aire", ... ;
- *erreur de sens* : "uniformisation" au lieu de "diffusion", "généralisation" (du français standard ou commun partout en France) (cf. *supra*) ;
- *fautes de registre, expressions inappropriées* : "Grégoire est un second couteau", "...des hommes et des femmes qui ont passé toute leur vie à trimer en se dépouillant de leurs victuailles même..." ;
- fautes d'accord, de syntaxe, de ponctuation, un peu trop nombreuses, et certaines copies écrites dans un français nettement marqué d'hispanismes à partir de l'espagnol ou du catalan, maîtrise parfois hasardeuse des exigences pragmatiques et idiosyncrasiques courantes en français soutenu.

Éléments de bilan

En définitive, en dépit des remarques précédemment répertoriées, il convient toutefois de rappeler que le sujet a été compris et traité au moyen de connaissances générales avec une compréhension de la situation en cette période révolutionnaire et des objectifs que s'étaient assignés les révolutionnaires. La phase correspondant à la politique dite de traduction des textes révolutionnaires (cf. notamment Bouchette, Dithurbide, Dugas), de 1789 à 1793, a été abordée plus efficacement que le reste, et avec des détails signalant un intérêt particulier de la part des candidats pour cet aspect de la politique révolutionnaire.

En général, si les compositions ne sont globalement pas satisfaisantes à part quelques exceptions, la place de la question linguistique est bien comprise comme étant un des enjeux idéologiques et politiques du projet global de la Révolution mais son importance ressentie ne fait pas assez l'objet, loin s'en faut, de réflexions critiques et argumentées. Les analyses sur la place objective du débat sur les langues par rapport aux autres préoccupations à long et moyen terme, et aussi par rapport aux soucis immédiats (guerre, approvisionnement, etc.) des révolutionnaires au pouvoir, n'est pas ou trop peu abordée. Par ailleurs, de façon quasi récurrente, les copies manquent d'exemples concrets et circonstanciés susceptibles d'illustrer les propos des candidats. Le manque de précision et des généralités ressortent trop fréquemment.

2. Commentaire littéraire en basque

Rapport de l'épreuve écrite de commentaire littéraire de l'option basque

Rapport réalisé par Jean Casenave et Katixa Dolharé

1. Observations générales :

En 2019, l'épreuve du commentaire littéraire s'appuyait sur les quatre œuvres suivantes :

-Etxeberri Joannes, *Obras vascongadas*, édition de Julio Urquijo, Paul Geuthner éditeur, 1907 (Reprise éditions Atlantica). Trois extraits de cette œuvre :

Lau-Urdiri gomendiozko carta, edo guthuna, Bayonne, 1718

Euscal herrico gazteriari, 1718

Iracurtçailleari, 1718

-Goyhetche Martin, *Fableac edo aleguiac Lafontenenetari berechiz hartuac, eta Goyhetche apheçac franxesetic escoarara berxutan itçuliac*, édition originale, imprimerie Lasserre, Bayonne, 1852, pages 1 à 195.

-Lhande Pierre, *Yolanda*, 1920, seconde édition, Euskaltzaindia, 2007.

-Etxepare Jean, *Beribilez*, 1931, seconde édition : Euskal Editoreen Elkarte, 1987.

Le texte à commenter était extrait du Chapitre VIII (Loyolan) de *Beribilez* (1931), la seconde œuvre publiée par Jean Etxepare.

Sur les 11 candidats inscrits au concours, neuf ont participé aux épreuves écrites en ce qui concerne le commentaire littéraire de l'option basque. Les notes obtenues par les candidats s'échelonnent entre 13,5 et 2 .

L'extrait proposé était long et rendait donc difficile un traitement linéaire et une explication suivie. Tous les candidats ont rédigé un commentaire composé en réorganisant de manière plus ou moins importante la matière du texte.

Pour évaluer ces copies, le jury s'est appuyé sur une grille de correction qui comptait les rubriques suivantes :

1. Qualité de la langue.
2. Mise en contexte de l'extrait étudié dans l'œuvre et culture littéraire.
3. Compréhension et traitement du sujet.
4. Traitement littéraire du texte.
5. Construction de l'analyse et conduite du commentaire.

Le compte rendu de cette épreuve ne reviendra pas sur les remarques générales relatives à l'élaboration d'un commentaire littéraire dans la mesure où les règles de l'exercice sont largement connues et partagées par de nombreuses disciplines, en Lettres comme en langues vivantes. Le présent rapport sera plutôt axé sur les spécificités de l'option basque de l'agrégation des Langues de France et sur les particularités du sujet de cette session 2019.

La qualité de la langue :

Il est nécessaire de commencer par ce point car les candidats ne sont pas tous familiarisés avec la langue basque spécialisée qui sert aujourd'hui de support aux études universitaires, aux exercices académiques et aux travaux de recherche. La langue basque possède une longue tradition littéraire mais la création comme l'analyse se pratiquaient, jusqu'aux années soixante-dix, dans quatre principaux dialectes assez éloignés les uns des autres dans leurs formes linguistiques. Sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs (créations de cursus universitaires, standardisation de la langue, développement d'une langue de scolarisation, etc.), les différents modèles ont tendance à se rapprocher et à développer emprunts et éléments d'intercompréhension très avancés.

Pour ce qui concerne cette première session de l'agrégation dans l'option basque, une copie mise à part, les copies ont été rédigées dans une langue tout à fait correcte. Dans la meilleure copie, la langue de rédaction est même élégante, tout en restant parfaitement pertinente dans le contexte du concours. Il est important pour les candidats de maîtriser le lexique technique de l'analyse littéraire, sans pour autant avoir recours à des néologismes hasardeux. Leur utilisation pourrait apparaître comme un apport intéressant dans un autre contexte universitaire mais dans ce cas précis, elle peut nuire à la clarté du propos. Le jour du concours, il vaut mieux éviter toute tentative d'innovation en matière de langue et de métalangue pour s'en tenir à un modèle linguistique de bonne qualité mais de facture plutôt classique.

La mise en contexte de l'extrait étudié dans l'œuvre et la culture littéraire :

Le texte à commenter se trouve exactement au centre du livre. Il en constitue le chapitre le plus long (17 pages) et le plus dense en matière d'événements. Il était bien-sûr nécessaire de donner quelques éléments pour en souligner l'importance. Jean Etxepare fait paraître *Beribilez* en 1931, vingt-et-un ans après *Buruchkak* (1910). Jugée trop audacieuse, cette première œuvre lui avait valu des difficultés avec ses proches comme avec son milieu intellectuel bascophile, très conservateur dans l'ensemble. Contraint de retirer son livre de la vente sous la pression conjuguée de sa famille et de ses amis, il se montre beaucoup plus prudent lorsqu'il entreprend l'écriture de *Beribilez*. Comme il le confie à Pierre Lafitte dans la correspondance échangée lors de la parution du livre, Jean Etxepare affirme n'avoir rien changé au fond de sa pensée mais avoir atténué la portée explicite de ses critiques, notamment à l'encontre de l'Eglise.

Ce choix de l'allusion l'oblige à travailler la forme littéraire de son livre et le passage à commenter est tout à fait représentatif de cette stratégie de l'évitement. Il contourne l'obstacle par divers dispositifs littéraires (rhétoriques, énonciatifs, discursifs, stylistiques) pour éviter un choc frontal avec ce lectorat sourcilleux qui l'a amené à s'autocensurer à l'occasion de la publication de *Buruxkak*.

La trame choisie pour *Beribilez* est des plus simples. Le livre raconte le périple d'une journée effectué par Jean Etxepare et six membres de sa famille à travers le Pays basque. Partis à l'aube de Cambo-les-Bains, dans deux voitures, ils y reviennent le soir après avoir successivement visité la Collégiale royale de Roncevaux, la cathédrale de Pampelune et le Sanctuaire de Loiola, objectif principal du voyage. Au passage, Jean Etxepare en profite pour décrire les différents paysages traversés, la route du front de mer de Zumaia à Zarauz, les villes de Donostia - San Sebastian et d'Irun, tout en évoquant les figures des écrivains

Gratien Adéma « Zaldubi » à Bidarraï, Txomin Agirre à Zumaia ou encore Jean Barbier à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Le récit est majoritairement mené à la première personne du singulier et cette énonciation ouvertement autobiographique permet à Jean Etxepare de se faire le témoin souvent neutre et objectif des « choses vues ». Cependant, il mêle à ce compte rendu beaucoup de remarques personnelles, le plus souvent bien dissimulées mais parfois très critiques à l'égard des représentations culturelles consensuelles de son époque. Jean Etxepare se présente comme simple passager de la voiture de tête. Toutefois, il lui revient, d'être le guide de l'excursion pour l'avoir déjà faite quelques vingt ans auparavant.

Toujours à propos du contexte culturel dans lequel vient s'insérer cet ouvrage, il faut souligner le fait que l'objectif principal du voyage est la visite du Sanctuaire de Loyola. Elevé sur le château familial du fondateur de l'Ordre jésuite, la bâtisse a été considérablement transformée par rapport à l'état initial. Elle a été fastueusement aménagée en musée avec des matériaux précieux : bois exotiques (ébène), marbre et autres pierres de grande qualité, sans parler de l'argent et de l'or qui tapissent de nombreuses pièces, outrageusement surchargées à en croire les allusions du narrateur de la visite. Il faut ajouter que la figure d'Ignace de Loyola est à la fois centrale et consensuelle dans la culture basque de l'entre-deux-guerres, très attachée à la religion catholique. De même, le sanctuaire construit en son honneur est un haut-lieu du tourisme religieux très prisé durant cette période. L'objectif principal de l'excursion racontée dans *Beribitez* place donc l'action du livre dans un indéniable conformisme social et culturel. C'est précisément derrière cette façade très convenable que Jean Etxepare développe sa prise de distance et, parfois, son travail de sape.

La compréhension et le traitement du sujet :

Le passage à commenter est composé de trois mouvements successifs. Dans un court paragraphe introductif, le narrateur resté seul dans une pièce à l'issue de cette courte visite d'à peine vingt-cinq minutes indique sa frustration d'avoir parcouru au pas de course les nombreuses salles du Sanctuaire. Ce retrait momentané du groupe, ce moment de solitude dans ce lieu qui le ramène vingt ans en arrière permet au narrateur de développer librement une réflexion très personnelle sur les changements intervenus dans le Sanctuaire et aussi, de façon très allusive, de revenir sur son rapport à la Religion.

Dans un premier mouvement, il rend hommage à l'Ordre jésuite pour avoir élevé un monument aussi remarquable à la gloire de son fondateur dont il fait une rapide présentation biographique, il insiste sur son humilité, qui contraste fortement avec la magnificence du lieu qui lui est consacré. Dans ce passage, il convenait de relever l'expression « liluraz lilura » (d'émerveillement en émerveillement) qui caractérise le sentiment suscité chez le visiteur par la découverte des innombrables richesses contenues dans le dédale de chapelles qui constituent le parcours de la visite. Il faut noter que cette expression qui souligne l'émerveillement pourrait aussi se traduire par la formule « d'illusion en illusion ». Il est facile de voir poindre la critique sous l'approbation de façade du narrateur. Ce dernier, toujours dans la même veine pleine d'ambivalence, indique aussi qu'en l'absence de ce déploiement de richesses venu se superposer à la modeste demeure familiale d'Ignace de Loyola, les visiteurs auraient peut-être eu des difficultés à penser qu'ils se trouvaient là face au lieu d'origine d'un personnage d'exception. En somme, selon le narrateur, la foi du visiteur serait

davantage soutenue par le luxe déployé dans ces lieux que par l'exemplarité du comportement d'Ignace de Loyola.

Le passage suivant vient encore brouiller l'image du personnage d'exception généralement attribuée à Ignace de Loyola. Jean Etxepare évoque un petit cadre qui contient un manuscrit du fondateur de l'Ordre Jésuite. En vingt ans, l'encre s'est effacée et le manuscrit n'est désormais plus lisible. Le narrateur montre le grand Homme en victime de l'écoulement ordinaire du temps, et il ajoute non sans audace que les idées, les propos et les écrits vieillissent et sont irrémédiablement de leur temps, un temps tôt ou tard révolu. Par mesure de prudence, Jean Etxepare accompagne sa mise en scène du manuscrit en train de s'effacer sous sa protection de verre par une petite digression dans laquelle il dit que cette découverte le laisse tout tremblant et comme saisi de vertige.

Les deux paragraphes suivants sont les plus audacieux du livre. En effet, alors qu'il est pris de vertige en se demandant ce qu'il reste du Saint dans son sanctuaire et après avoir mis en doute, face à l'autographe à demi effacé, la capacité de son œuvre à résister au temps, il raconte l'apparition à ses côtés du vieux Père jésuite qui lui avait servi de guide vingt ans auparavant, lors de sa première visite. Celui-ci prend la parole et porte un regard résolument iconoclaste sur le fondateur de son ordre. Son intervention commence par les mots suivants : « Inazio n'était pas un savant. Il parlait difficilement, la parole lui venait de façon parcimonieuse ; de même, dans des écrits, on ne trouve trace d'un écrivain. ».

En fait, le vieux jésuite brosse d'Ignace de Loyola un portrait inattendu, aux antipodes de l'homme d'exception qu'en a fait la légende. Il le déclare tout à fait admirable mais pour des raisons opposées à celles qui sont habituellement fournies par l'hagiographie catholique. Selon lui, c'est par sa douceur, sa modestie et la flamme tout intérieure de sa foi qu'il emportait, de son vivant, l'adhésion du visiteur.

Evidemment, ce choix énonciatif permet à Jean Etxepare de s'opposer à la présentation habituelle d'Ignace de Loyola tout en ne prenant pas la responsabilité de la critique énoncée. C'est le Père jésuite qui critique ouvertement la représentation officielle du Saint et non pas Jean Etxepare lui-même, qui du reste en réponse à son interlocuteur invisible, soutient une conception en tous points conforme aux idées de l'Eglise.

Le traitement littéraire du texte :

L'intérêt principal de ce texte tient donc au dispositif littéraire extrêmement complexe que Jean Etxepare a choisi pour ce chapitre central. Après avoir décrit les nombreuses salles du Sanctuaire de façon détaillée et toujours variée, il profite de ce moment de retrait pour développer une série de remarques qui lui permettent de prendre ses distances avec les représentations conventionnelles du « grand homme ».

En donnant, de façon tout à fait inattendue, la parole au vieux Père jésuite, il sape les fondements de la pensée catholique de son temps et les représentations culturelles de son milieu intellectuel bascophone. Pierre Lafitte, son interlocuteur et son meilleur lecteur de l'époque ne s'y est pas trompé. Dans le compte rendu de *Beribitez* qu'il propose en 1932 dans *Gure Herria* (« Notre Maître : M. le Dr Etchepare »), il relève l'épisode de l'apparition du vieux jésuite et ironise sur ses propos : « Nous souhaitons sincèrement la conversion de ce jésuite ».

Le projet littéraire de Jean Etxepare dans *Beribilez* apparaît clairement au cours de ce long chapitre central et tout particulièrement dans le texte à commenter. Bridé dans sa créativité littéraire par son cercle familial et son milieu intellectuel, il renonce à l'audace et à la liberté que lui offrait l'essai dans son premier livre. Il utilise la trame linéaire, presque anodine, du compte rendu de voyage (ici réduit à une excursion d'un jour) et d'une situation familiale sans grand relief pour réaffirmer discrètement ses positions personnelles. Il profite aussi de cette contrainte pour développer une série de tableaux (paysages, monuments, personnages remarquables, etc.) qui renouvellent les représentations conventionnelles de la culture basque de son époque.

La construction de l'analyse et la conduite du commentaire :

Le schéma d'analyse du texte proposé ci-dessous prend la forme d'un plan détaillé. Il répond aux critères d'évaluation d'une épreuve littéraire dans le contexte des concours de l'enseignement. Le jury a choisi de disposer l'analyse en trois parties. La première présente le passage à étudier et situe les enjeux du texte. La deuxième partie est consacrée aux différents éléments du dispositif littéraire mis en place par l'écrivain pour prendre, de façon discrète, ses distances avec les représentations habituelles du Sanctuaire de Loyola, un monument essentiel dans la culture basque de son époque. La troisième partie replace le passage proposé dans le projet littéraire de *Beribilez* et dans la démarche créative de Jean Etxepare.

Introduction.

Première partie : le Sanctuaire de Loyola, haut-lieu de la culture basque de l'entre-deux guerres.

- La visite du sanctuaire de Loyola, principal objectif du périple effectué par Jean Etxepare et six autres de ses proches à travers le Pays basque.
- Le sommet de la journée : un moment de solitude dans l'intimité d'Ignace de Loyola.
- Le portrait et l'œuvre d'Ignace de Loyola. Que reste-t-il de lui dans le monument ?

Deuxième partie : un dispositif rhétorique et énonciatif pour remettre en question (une certaine idée de) la sainteté d'Ignace de Loyola.

- Deux moyens pour mettre la figure du saint à distance : les références à la visite effectuée vingt ans plus tôt et le recours au souvenir du père jésuite, guide de la première visite.
- Le dialogue imaginaire avec le père jésuite : mise en scène d'une double énonciation contradictoire (critique et favorable) autour de la figure du saint.
- Les éléments de dégradation de la figure du saint : l'effacement de l'encre dans la lettre exposée ; le grand fondateur et réformateur religieux qui termine sa vie dans la contemplation et non dans l'action, etc.

Troisième partie : Un projet littéraire original dans lequel l'auteur est contraint d'avancer masqué.

- La vérité impossible à dire : elle est assumée par le Père jésuite. Cet éminent jésuite, guide de Jean Etxepare vingt ans auparavant lors sa première visite du sanctuaire, pourrait-il être taxé d'anti-ignatien ? Le narrateur prend naïvement la défense d'une certaine idée conformiste du saint qui va à l'encontre des propos iconoclastes du vieux Père Jésuite. Sans oublier le recours au rêve : il se frotte les yeux à la sortie du sanctuaire

- Jean Etxepare narrateur autobiographe : où se situe-t-il (se cache-t-il ?) dans ce passage et dans le livre en règle générale ?
- *Beribitez* : comment faire de son quotidien et de sa vie personnelle matière à création : le Pays basque comme objet littéraire et comme support à un processus d'individuation en tant qu'écrivain.

Conclusion :

Cet extrait est sans doute le passage le plus personnel et même le plus intime du livre. Dans ces quelques lignes consacrées au sanctuaire de Loiola, Jean Etxepare sape discrètement de l'intérieur les représentations culturelles que son époque se fait du Pays basque (et de ses saints) pour en proposer une version conforme à sa pensée et à son souhait de les renouveler.

3. Traduction

Thème option basque

Rapport réalisé par Ricardo Etxepare

Remarques générales

Le temps imparti à la réalisation de l'épreuve de traduction est de 6h et les candidats disposent librement de ce temps pour réaliser les deux exercices, celui du thème et de celui de la version, sachant que chaque exercice compte pour la moitié de la note de l'épreuve. Cette épreuve se déroule sans appui (dictionnaire, grammaire etc.) car il s'agit de juger la capacité des candidats à mobiliser, seuls et sans outil, des connaissances et compétences linguistiques et stylistiques.

L'exercice de thème

Le texte à traduire est extrait du roman de Stendhal *Le Rouge et le Noir* (1830). Il s'agit d'un passage du chapitre 8 qui met en scène le curé Chélan et Julien Sorel. Ce dernier explique au prêtre qu'il ne souhaite pas épouser Elisa, la femme de chambre de Madame de Rênal. Pourtant le prêtre voyait cette union d'un bon oeil. Julien s'applique à cacher à l'homme d'église les véritables raisons de son refus.

Tiré de l'un des romans les plus significatifs du XIXe siècle, l'extrait présente toutes les caractéristiques du texte narratif et il intègre de façon complexe -mais bien connue des candidats familiers de l'exercice du thème- les propos rapportés des personnages. Outre les questions liées à l'alternance des discours, la présence du lexique relatif à la vie intérieure rendait le travail de traduction varié et intéressant sans offrir, cependant, d'insurmontables difficultés.

La notation

Avant d'entrer dans le détail des critères utilisés dans la notation de l'épreuve de traduction en basque, nous tenons à préciser le cadre général dans lequel le jury a souhaité les situer : il est attendu que l'expression écrite des candidats respecte les règles fixées par l'Académie de la Langue Basque (Euskaltzaindia) pour le basque standard. Ce choix, qui s'impose naturellement dans le contexte sociolinguistique actuel, tant du point de vue de la création littéraire que du cadre scolaire en langue basque, présente néanmoins des enjeux qui sont spécifiques à la langue basque. Ceci résulte, entre autres, de sa standardisation tardive (un processus en cours depuis 1968) et de l'existence d'une variation dialectale importante, ayant conduit historiquement à l'émergence de modèles de langue littéraire de type régional. On demande aux candidats qu'ils soient capables de se positionner par rapport à cette situation en respectant d'une part, les règles qui constituent le standard, commun à tous les locuteurs instruits, et d'autre part, en tirant profit de toute la richesse des registres, des ressources lexicales et stylistiques véhiculées par la tradition littéraire basque. Une dernière difficulté propre à la langue basque est l'écart typologique qu'elle présente par rapport aux

langues romanes, qui fournissent très majoritairement (en dehors du latin), les modèles littéraires effectivement suivis. Cet écart typologique se manifeste surtout au niveau morphosyntaxique, par exemple dans l'ordre des mots (le basque est une langue à tête finale relativement rigide, comme le japonais) ou en matière de construction de la phrase. Il peut se montrer aussi parfois au niveau idiomatique, dans ces cas où le basque est resté à l'écart de certaines évolutions lexicales communes aux langues romanes. Cet écart typologique peut constituer une difficulté additionnelle pour le traducteur qui risque d'être amené à la production de calques lexicaux et syntaxiques, faute d'avoir saisi l'alternative structurelle ou lexicale propre à la langue basque. Une attention particulière a été portée par le jury sur ce point précis.

Le jury a tenu compte à la fois des fautes liées à la compréhension du texte source (faux-sens, contre-sens etc.), des fautes liées à la qualité linguistique de la restitution en basque (orthographe, approximation sémantique, faux-sens, contre-sens, non-sens, morphologie, syntaxe, calque linguistique etc.) et de la finesse de la traduction au niveau des nuances idiomatiques et stylistiques.

Les traductions par les candidats de l'extrait de Stendhal

Rappel de quelques éléments de base sur l'exercice

8 de 9 candidats sont parvenus à terminer la traduction du texte. Un candidat n'est pas arrivé à le faire. Puisque les mots non traduits sont comptabilisés comme fautes, son exercice a été gravement pénalisé.

Maîtrise de la langue

Sans prétendre à un recensement exhaustif des fautes relevées, nous faisons état des erreurs les plus communes commises par les candidats.

Un nombre d'erreurs dans la traduction concerne des choix dialectaux qui ont été opérés au lieu des formes équivalentes dans le standard. Les formes en soi ne sont pas incorrectes dans le registre parlé. Cela inclut des formes verbales orientales, telles que *zezaiokeen* « il pourrait le lui 'verbe' » pour *ziezaiokeen*, ou l'emploi dans un cas d'une forme à double auxiliation, un trait possible dans certains parlers orientaux, et qui est aussi représenté par une partie du corpus littéraire historique, mais qui correspond à un phénomène relativement marginal de nos jours et ne constitue pas une forme acceptée dans le registre standard : *ez zitzaiokeela komeni izan* au lieu de *ez zitzaiokeela komeni*.

Des calques syntaxiques ont été relevés pour l'ordre de mots, par exemple dans l'énumération : *Suprefetari ongi egin, auzapezari, gizon kontsideratuari*, au lieu de *Suprefetari, auzapezari, gizon kontsideratuari ongi egin*, ou dans la construction de la phrase. Par exemple, la phrase complexe *mépris des richesses*, qui fonctionne comme phrase nominale en français avec une préposition marquant autrement le datif, a été reprise en basque avec la même forme casuelle alors que la langue basque aurait exigé une postposition de génitif, celle qu'on retrouve dans les phrases possessives. Des calques impliquant le régime verbal ont aussi été relevés : *zoriontzen naiz* pour *je me félicite*, et des cas d'hypercorrection comme l'extension de l'accord de datif à ces prédicats qui ne le permettent pas, comme *pentsatu*.

Des choix lexicaux inappropriés sont aussi à l'origine d'un nombre considérable de fautes, soit parce que le terme à traduire n'a pas été bien compris, soit parce que le traducteur n'a pas trouvé l'équivalent juste pour le basque dans la tâche de traduction. On relève parmi ce type d'erreur, des emprunts injustifiés, comme *herentzia* pour *héritage*, au lieu du basque *ondokotasun* bien représenté dans la tradition littéraire, *bizikidetza* pour savoir-vivre, alors que le terme fait référence au savoir vivre ensemble (cf. espagnol *convivencia*), ou *lotsatu* « embarrasser, faire peur » pour le verbe français *affliger*, qu'on traduirait comme *nahigabetu*. Parfois des approximations phonétiques du terme français ont suscité le choix, qui ne correspond pas à un mot basque avec le sens requis, comme *arderia* (un terme utilisé dans le contexte de la pêche, vaguement lié à la notion d'ardeur-état d'âme) pour *ardeur* chez Stendhal. Une maîtrise insuffisante se manifeste également dans des tournures simplificatrices des phrases françaises complexes, ou dans le choix incorrect de mots à caractère indexical, comme *gaurko* « d'aujourd'hui », pour *mementoko* ou *orduko* « actuelle ». Parfois, ces difficultés tiennent au fait que les termes verbaux basques n'ont pas suivi la même évolution sémantique que leurs équivalents romans. Par exemple, un élément de difficulté récurrent concerne la tournure « ce qui vous attend » (dans le futur). Le basque n'employant le verbe *attendre* qu'avec un sujet animé, cette tournure a obligé les candidats à trouver soit une phrase voisine par le sens, soit à forcer une interprétation impersonnelle du verbe *attendre*, soit à éviter la tournure. Le choix de traduction propose une phrase voisine par le sens (« ce que le futur vous apportera »).

Finalement, le jury a relevé des structures syntaxiques qui ont posé problème pour un bon nombre de candidats. La première structure concerne les phrases de mesure, soit modifiées par un adjectif, comme *56 ans bien sonnés*, soit enchâssées dans une phrase plus complexe, telle que « le sacrifice de 50 louis de rente ». La première a été traduite parfois de manière incorrecte comme *56 ongi bete urte*, option qui utilise l'ordre d'une phrase adnominale au lieu de celui d'une phrase adjectivale, ou comme le choix de traduction proposée, au lieu d'une postposition libre. La deuxième a été traduite occasionnellement comme *Errenten 50 luisen sakrifizioa*. Mis à part l'ordre des mots fautif, la raison de cette erreur est probablement due à l'influence du français : le français exige une préposition de génitif pour combiner l'unité de mesure et le nom mesuré (50 louis de rente), tandis qu'en basque il y a une relation de type prédicatif entre les deux (*56 luis errenta*), sans la médiation d'une tête fonctionnelle.

Un dernier point de confusion concerne la structure clivée *n'est...que*, qui n'existe pas en tant que telle en basque, et pour laquelle il faut trouver une alternative structurelle. Les candidats ont le plus souvent opté pour l'alternative la plus naturelle, soit l'adverbe *bakarrik* « uniquement » (formule retenue dans la traduction proposée par le jury), soit la conjonction concessive *baizik*. La difficulté réside dans le fait que, sous ces nouvelles structures, il faut veiller à bien souligner la portée de la structure clivée, qui concerne la phrase temporelle « quand elle venait à songer à sa femme de chambre Elisa ». Certains candidats n'ont pas réussi à le faire correctement, proposant des traductions comme *bere logelako neskameari baizik ez zuelarik pentsatzen* où la portée de la construction focale est la femme de chambre.

Une proposition de traduction

Gertakari xumeak

De Rênal andreak bere jite eta mementoko zorionari zor zien aingeruzko ezintasuna, doi bat gaiztua zen, Elisa gelariari pentsaketa hasten zelarik bakarrik. Neska horrek ondarea ukan zuen, Chélan erretoreari konfesatzera joan zitzaion eta Julienekin esposatzeko xedea aitortu. Bere adiskidearen bozkarioak erretorea zinez loriatu zuen ; baina haren harridura gorenkoa izan zen, Julienek deliberatuki erran ziolarik Elisa andereñoaren eskaintza ez zitzaiokeela komeni.

- Kasu emaiozu, haurra, bihotzean iragaten zaizunari, erran zuen erretoreak, beltzuria eginez; goresmenak zure bokazioagatik, horri bakarrik badiozu zor fortuna handisko honentzat duzun mespretxua.

Badu berrogeita hamar urte pasa Verrières-eko erretore naizela, eta bizkitartean, itxura guzien arabera, kargutik kendua izanen naiz. Horrek nahigabetzen nau, eta halere zortzi ehun liberako errenta dut. Xehetasun hau aipatzen dizut ez dezazun ukan erretore izateak ekarriko dizunari buruzko ameskeriarik.

Boterea duten gizonak balakatzekoak baldin badituzu, betirako galtzea segurtatua duzu. Aberasten ahalko zara, baina miserableei kalte egin beharko, suprefeta, auzapeza, gizon begietsia lausengatu, eta haren pasioak zerbitzatu : jokamolde hori, munduan jendetasuna deitzen dena, laiko izanik, ez da menturaz salbamenduarekin arras akomea ezina ; baina, gure egoeran hautatu behar da ; mundu honetan ala bestean aberastu, ez da erdibiderik. Zoaz, adiskide maitea, gogoeta ezazu, eta hiru egunen buruan berriz jin zaitetz behin betiko arrapostuaren ematera.

Penez hautematen dut, zure jitearen barnean, moderazioa iragartzen ez duen eta erretoreari beharrezkoak zaizkion lurreko abantailen abnegazio osoa ; baina, erran behar dizut, gehitu zuen erretore onak, negarra begian, erretore bazina, zure salbamenduak ikaratuko ninduke.

Julien bere emozioaz ahalke zen ; bizian lehen aldiko, ikusten zuen bere burua maitatua zela; atseginez negarrez ari zen eta Verrièresen gainaldeko oihan handietara joan zen malkoen gordetzera.

Zergatik nago horrela? erran zion azkenean bere buruari; sumatzen dut bizia ehun aldiz eman nezakeela Chélan erretore on honentzat, eta bizkitartean frogatu berri dit ergel hutsa naizela.

Haren engainatzea zait gehienik munta, eta hori asmatzen du. Aipatzen didan isileko gar hori, aberasteko dudana xedea da. Uste du ez naizela on erretore izateko, eta hori hain zuzen, uste nuelarik berrogeita hamar luis arrandaren sakrifizioak emanen ziola ene jainkotiartasunaren eta bokazioaren ideia gorena.

Hemendik aitzina, jarraiki zuen Julienek, probatuak izanen ditudan ene jiteko alderdiei baizik ez dut konfiantzarik eginen. Nork erranen zuen malkoen hedatzea gustagarri izanen zitzaidakeela? Zozo hutsa naizela frogatzen didana maitatuko nukeela.

Hiru egun berantago, lehen egunetik beretik hartua behar zukeen estakurua aurkitua zuen Julienek; estakuru hori gezurra zen, baina zer axola ?

Erretoreari aitortu zion, duda-muda handiz, beste norbaiti makurrik ez egiteko aitortzen ahal ez ziokeen arrazoi batek urrunduz zuela xede zuen ezkontzatik. Elisaren jokamoldea akusatzera heldu zen. Chélan jaunak bere moldeetan sugar arras mundano zerbait sumatu zuen, lebita gazte bat akuilatu beharko lukeenetik biziki urrun.

- Adiskidea, erran zion berriz ere, baserriko burges ona izan zaitez, onegarria eta ikasia, eta ez bokaziorik gabeko erretorea.

Julienek erasia horiei arrapostu eman zien, ontsaxko, eleez den bezainbatean : apezgai gazte suhar batek baliatu izanen zituzkeen hitzak atzematen zituen ; baina hauen ahoskatzeko zuen doinuak, baina bere begietan dirdiratzan zuen su gaizki gordeak Chélan jauna ikaratzan zuen.

Stendhal, *Gorria eta beltza*, 8. kapitulua, 1830.

Version option basque

Rapport réalisé par Maia Duguine

La notation.

Le jury a utilisé une grille de notation fondée sur le système des « points fautes », qui permet de tenir compte des fautes liées à la compréhension du texte source, à l'expression dans la langue cible, ainsi qu'à la précision et à la finesse de la traduction. Ainsi, ont été pénalisés les fautes d'orthographe, de grammaire et les contre-sens de structure, mais aussi les faux-sens, les calques linguistiques, les imprécisions et autres maladresses.

Les mots non-traduits ont également été sanctionnés par des points-fautes. Certains termes ou morphèmes du basque qui n'ont pas nécessairement d'équivalent direct en français (comme par exemple la particule évidentielle *omen* ou le morphème modal *-ke*), ont fait l'objet d'oublis de manière assez systématique dans certaines copies. Il est donc nécessaire pour les candidats d'avoir une bonne gestion du temps, et de faire à plusieurs reprises une lecture attentive du texte.

Généralités.

Le texte à traduire est un extrait de la préface écrite par Jean Hiriart-Urruty en 1892 à l'occasion de la publication du *Livre de l'agriculture (Laborantzako liburua)* du capitaine Jean-Pierre Duvoisin dans l'hebdomadaire *Eskualduna*. Hiriart-Urruty y commente les conditions de publication de plusieurs livres de Duvoisin.

Les différences typologiques entre le français et le basque font que la traduction littérale ou « mot à mot » est pratiquement un exercice impossible en thème comme en version. Les copies qui ont obtenu les meilleurs résultats sont celles qui ont su saisir les nuances présentes dans le texte de Jean Hiriart-Urruty et les rendre en langue française avec élégance et dans le souci du style. Certains partis-pris de s'éloigner du texte pour s'adapter à la langue cible ont toutefois supposé une prise de risque amenant parfois à faire des choix lexicaux ou syntaxiques inadaptés.

Ainsi, il faut souligner deux facteurs principaux qui ont une influence notable sur la qualité des copies. D'une part, il est nécessaire que les candidats montrent une expression

irréprochable en langue française. En particulier, l'orthographe (lexicale et grammaticale), la concordance des temps, le registre de langue et la syntaxe doivent être extrêmement soignées.

D'autre part, une bonne compréhension du texte source s'avère cruciale. Le texte de Hiriart-Urruty ne présente pas en soi de difficulté particulière. Il représente toutefois une tradition et une époque particulière : il est écrit en basque navarro-labourdin littéraire 'unifié', très largement répandu à la fin du XIX^{ème} siècle. Même si cette langue est un référent, encore aujourd'hui, pour de nombreux auteurs et publications de langue navarro-labourdine, le lexique, les expressions idiomatiques, mais également certaines constructions syntaxiques sont moins usitées dans la langue et la littérature basque actuelles, postérieures à l'établissement de l'*Euskara Batua* (basque unifié) par l'Académie de la Langue Basque depuis 1968. Par leurs nombreux contresens, certaines copies laissent clairement transparaître une compréhension du texte très lacunaire, qui suggère une méconnaissance de la tradition navarro-labourdine littéraire. Nous conseillons donc aux candidats d'inclure dans leur préparation au concours une bonne familiarisation aux différentes traditions littéraires du basque.

Remarques à propos des traductions.

Traduire du basque au français demande, en raison des différences typologiques dans la syntaxe des deux langues, un travail d'adaptation important. Les candidats doivent être conscients de cet enjeu et le choix de l'ordre des mots, en particulier, doit être soigné. Par exemple le superlatif *hunkigarrien* et le relationnel *erlisioneko*, dans le syntagme adpositionnel *erlisioneko irakaspen eta gerthakari hunkigarrienez*, modifient la conjonction des deux noms *irakaspen eta gerthakari*, et pas seulement le nom qui leur est adjacent ; la traduction correcte du syntagme adpositionnel est donc « des enseignements et événements religieux les plus émouvants », et non pas « des enseignements religieux et événements les plus émouvants ».

Le texte est riche en expressions idiomatiques non-compositionnelles et autres constructions spécifiques à la langue basque. Elles n'ont pas toujours été comprises comme telles, et ont donné lieu à de nombreux faux-sens. Par exemple, la phrase *buruan zuena ez zuen zangoan* a parfois été traduite de manière littérale (« il n'avait pas dans les jambes ce qu'il avait dans la tête », au lieu de « il n'en faisait qu'à sa tête » ou « il faisait ce que bon lui semblait »). De même, les reprises anaphoriques, les ellipses, les déictiques, ont parfois posé problème pour la compréhension de leur référent. Le contexte textuel offre très généralement des indices qui permettent de désambiguïser les phrases, mots ou autres éléments obscurs ou inconnus au candidat. Par exemple, le contexte aide à comprendre que le démonstratif dans la relative du syntagme nominal *hartako denak* réfère à une certaine volonté de lire le livre en question, et que donc le syntagme doit être traduit par « celui qui s'y intéresse », « celui qui y aspire » ou « celui dont c'est l'intention », par exemple, et non pas, comme on peut le voir dans certaines copies, par « celui qui est fait pour cela ». Enfin, il est conseillé que les concepts qui peuvent être socialement ou culturellement chargés de sens soient traités avec précaution. Ainsi le groupe nominal *euskara garbi*, que nous proposons de traduire par « basque limpide », qui peut évoquer chez le lecteur bascophone contemporain les débats concernant la 'pureté' de la langue basque, n'étant pas du tout utilisé dans ce sens par l'auteur, ne pouvait aucunement être traduit par « basque pur »,

« basque propre », ou « langue non-corrompue », comme cela a été fait dans certaines copies.

La majorité des copies présente un nombre non négligeable de mots (ou morphèmes) non traduits. Il s'agit fréquemment de mots grammaticaux, qui n'ont pas forcément une forte incidence sur l'interprétation sémantique de la phrase, et qui n'ont pas d'équivalent direct en français : le semi-auxiliaire du progressif *ari*, la particule évidentielle *omen*, le morphème modal *-ke*, l'impératif de 3ème personne (*bego* « qu'il reste »), le suffixe verbal *-koan* (*ez zelakoan hari mintzatzea*) etc. Il est donc fortement conseillé aux candidats de vérifier que toutes les subtilités sémantiques du texte-source sont maintenues dans la traduction.

En ce qui concerne l'expression en langue française, nous devons souligner plusieurs aspects, outre l'orthographe. D'une part, l'importance des choix lexicaux, qui sont parfois inappropriés. Les candidats doivent montrer qu'ils possèdent un lexique riche, adapté à la langue cible, et qui rend les subtilités du texte source. Un candidat a par exemple traduit *Eskual-herrian hor harat-hunat ibili* par « parcourut les quatre coins du Pays basque », et un autre par « sillonna le Pays basque » ; ce choix de s'éloigner du texte source permet d'en rendre les nuances sémantiques, tout en évitant une traduction plus littéraire choisie par d'autres candidats, qui court le danger d'être soit agrammaticale soit trop éloignée sémantiquement du texte source (par exemple : « avait parcouru en long en large »). Les temps verbaux ont également fait l'objet d'erreurs : non-respect de la correspondance entre français et basque (traduisant un passé parfait du basque par un passé composé au lieu du passé simple, par exemple) et non-respect de la concordance des temps. Les fautes de construction, les contre-sens, et autres maladroites syntaxiques constituent aussi une constante dans les copies ; une bonne relecture permettrait probablement aux candidats d'identifier la plupart de ces fautes, qui devraient « sonner faux ». Enfin, les erreurs de registre (*fissa*, *pringre*, etc.), et les calques du basque -dont certains sont dans une certaine mesure des régionalismes du français, comme par exemple l'usage de *oui* pour traduire la fonction phatique de *bai/bada-*, même s'ils ne sont pas fréquents dans les copies, sont à proscrire absolument.

Proposition de traduction.

Quand Lucien Bonaparte, le Prince mentionné plus haut, eut connaissance de ce travail, il fit savoir au capitaine qu'il l'attendait depuis longtemps avec impatience, et qu'il entretenait le désir de voir paraître ce beau livre. De surcroît, le Prince lui proposa de prendre en charge toutes les dépenses. Ils s'accordèrent en peu de mots; et peu après, ce livre parut en Angleterre, chez un éditeur de Londres, parce qu'ainsi le voulait le Prince, étant donné que lui-même se trouvait alors à Londres.

Il s'agit d'un livre volumineux, qui tient tout juste sous le bras. Nous devons également mentionner à propos de ce livre, ce que nous avons déjà dit plus haut au sujet de *l'Ébauche de dictionnaire*: il n'est pas à la portée de tout lecteur de lire un livre de ce niveau. Grâce à Dieu, nous avons des livres à notre mesure, juste comme il faut, anciens comme nouveaux, qui nous parlent des enseignements et évènements religieux les plus émouvants.

Mais celui qui s'y intéresse aurait toujours plaisir à savoir qu'il peut trouver ce livre, en cherchant bien, ici ou là ; et s'il souhaite impérativement l'acheter, il l'obtiendra pour moins de deux-cents francs ; pas en deçà cependant. Même en y mettant le prix, il n'est pas aisé de le trouver. Voici pourquoi : tout d'abord, il est fait de la plus belle des façons, dans une langue basque limpide. Par ailleurs, on le trouve dans peu d'endroits ; fort peu à la vente.

Quelle étrangeté ! Il semble que le défunt Lucien, dès lors qu'il se chargea de la publication de ce livre, eût dû en faire éditer toute une quantité à la fois ; il n'eût pas dû se montrer avare. En vérité, il ne l'était point. D'après ce que disent ceux l'ayant connu, il avait bon cœur. Il était généreux ; et à d'autres moments, lorsqu'il parcourut le Pays basque en tous sens, il laissa semble-il de nombreux bons souvenirs un peu partout. Pourtant rien ne vaut la vérité : il était étrange. En effet, à chacun son caractère. Ce prince était aussi attaché aux livres que d'autres le sont à l'argent. Il était sans cesse en train de collecter des livres ; il n'avait pas une ferveur comparable pour diffuser les livres de qualité.

De plus, il n'en faisait qu'à sa tête. Pourtant on lui disait bien qu'on ne fait pas un tel livre tous les jours ; et que, tant qu'à faire, il devrait faire éditer ces *Testaments* grand format. Sans pour autant que cela ne lui coûtât davantage, en accomplissant le même travail, il en aurait eu cent aussi facilement qu'un seul, ... pourquoi pas mille ? Qu'était cela pour lui ? Une fois arrivé là, rien du tout. Le capitaine demeura lui-même silencieux, estimant qu'il ne lui revenait pas de parler. Ses amis prirent la parole, mais tous en vain. Seuls quelques exemplaires d'Anciens Testaments parurent. On offrit la plupart d'entre eux aux amis des uns et des autres ; les exemplaires restants se vendirent et promptement.

Voilà pourquoi, de nos jours, ce livre est introuvable. Où qu'il se trouve, il ne nous est pas destiné. Qu'il reste là où il est. Qui est suffisamment riche pour consacrer le prix avoisinant celui d'une vache à un livre, pour autant qu'il soit bon et beau à souhait ?

Parlons du *Livre de l'agriculture*. Nous pourrions tous l'obtenir plus facilement, et à moindre prix. Mais quand ? Et grâce à qui ? Il semble véritablement que tous les travaux du capitaine soient voués à disparaître au fur et à mesure ou immédiatement après leur parution. Où parlait-on de ce livre et de son auteur, il y a deux ans ?

Il est incroyable que ce livre, si beau, si riche en vérités et en sages enseignements, n'ait pas été diffusé dans tout le Pays basque lors de sa première parution ! Quoi donc ? On devait l'oublier dans un coin ! Sincèrement, cela aurait été un pêché. Le pauvre capitaine ne fit pas cela dans cette intention ; ni comme ornement de bibliothèque de grands hommes, comme certains ont pu le croire.

Mais nous avouons volontiers, qu'étant donné que ce livre est bref en soi et aborde des choses humbles et ordinaires, il est bon à mettre entre les mains de quiconque. Les savants peuvent y voir et apprendre qu'avec les petites gens il faut se comporter *modestement*. Être modeste n'amoindrit personne. Y a-t-il chose plus belle que de voir un homme, supérieur aux autres par son origine ou par son savoir, être soucieux des ouvriers et affectionner de parler avec eux des tâches et nécessités postérieures à leur travail manuel ?

Jean Hiriart-Urruty, *Le livre de l'agriculture*, hebdomadaire *Eskualduna*, Bayonne, 1892.

II) EPREUVES ORALES D'ADMISSION

1. Leçon

Rapport sur l'épreuve de Leçon Rapport réalisé par Jean Casenave

Lors de la session de l'année 2019, les trois leçons des épreuves d'admission de l'option basque ont porté sur une question de civilisation au programme, à savoir « Les renouvellements de la culture basque au XIX^e siècle (1800-1899) ». Le sujet soumis à la sagacité des candidats n'était pas de nature à déstabiliser celles et ceux dont la préparation était rigoureuse. Les trois candidats admissibles ont dû préparer en cinq heures et présenter en trente minutes un même sujet dans la langue de l'option : « Les espaces de production et de réception de la culture basque (1800-1899) ». Un entretien de quinze minutes a fait suite à chaque leçon.

Rappelons que l'agrégation est un concours hautement sélectif de recrutement d'enseignants du second degré, et, à ce titre, les membres du jury attendent de la part des candidats deux choses essentielles : d'une part, des qualités d'érudition, une grande maîtrise des questions au programme et une culture générale importante permettant d'avoir le sens du contrepoint et de la nuance ; d'autre part, des compétences didactiques et pédagogiques. Cela signifie par conséquent que l'épreuve de la leçon illustre parfaitement le fait que l'agrégation ne peut être considérée ni comme un simple concours d'érudition, si bien qu'un exposé de connaissances sans réflexion est à proscrire, ni comme une performance de communication dans laquelle des effets de langage pourraient être substitués aux connaissances nécessaires et attendues. Il s'agit encore une fois d'un exercice destiné à démontrer l'aptitude des candidats à transmettre des savoirs précis et des méthodes, ainsi qu'à assurer honorablement le métier d'enseignants.

Dans l'ensemble, le sujet n'a manifestement posé aucun problème de compréhension aux trois candidats admissibles. Les notes attribuées vont de 8 à 14 / 20. Bien entendu, c'est le traitement du sujet qui a motivé cet écart entre les trois candidats : connaissance fine de la question au programme, culture générale, capacité de synthèse, qualités d'exposition et maîtrise de la méthodologie de la démonstration font partie des critères d'évaluation.

La leçon correspond à une réflexion préparée en temps limité, cinq heures, et présentée à l'oral devant un jury composé de quatre personnes. Cette épreuve doit nécessairement répondre à des exigences méthodologiques précises et normalement bien connues à ce niveau. Il n'est sans doute pas superflu de les rappeler pour les futurs candidats.

Dans l'introduction, on doit impérativement trouver plusieurs éléments bien identifiables : une accroche, pertinente et percutante, afin de susciter d'emblée l'intérêt ; une définition contextualisée des termes du sujet (pour ce faire, il faut avoir recours durant l'année de préparation aux dictionnaires de sciences humaines et sociales pour balayer les termes récurrents en civilisation – on peut penser aux termes « culture », « économie », « société »,

« État », « espace », « production », « réception » etc.) ; le sujet doit être impérativement inscrit dans les débats historiographiques (il ne s'agit en aucun cas de prendre parti, mais de présenter les principales approches) et, le cas échéant, l'actualité de la recherche ; logiquement, il doit découler de ce qui précède une problématique clairement formulée, c'est-à-dire un questionnement permettant de souligner les enjeux soulevés par le sujet proposé. Ajoutons à ce propos l'impérieuse nécessité de s'exprimer clairement et simplement : les formes d'expression ampoulées cachent presque systématiquement une imprécision et un manque de maîtrise du sujet et de la méthode que les membres du jury perçoivent et sanctionnent. Enfin, le plan est annoncé.

Aucune règle ne détermine le nombre de parties dont le développement se compose. Mais l'usage universitaire tend à privilégier le plan divisé en trois parties (des plans en deux parties peuvent, s'ils sont pertinents, être acceptés et appréciés : en revanche il n'est pas dans l'usage de proposer plus de trois parties), elles-mêmes subdivisées en autant de sous-ensembles. Une première phrase permet de résumer le propos de chaque partie. Par la suite, chaque sous-partie est au moins composée d'un argument, une idée-force, qui correspond souvent au cas général. Un ou plusieurs exemples précis et bien circonstanciés (date-période, lieu-espace, acteurs sociaux, etc.) servent à illustrer le propos. Il s'agit d'incarner la leçon qui ne doit pas seulement se fonder sur l'énonciation de concepts virevoltants, mais gagne au contraire à être appuyée sur des exemples concrets, sur les expériences vécues par les acteurs et actrices de la période étudiée. De manière générale, chaque idée avancée doit reposer sur un ou plusieurs exemples. Par la suite, une autre idée peut être énoncée afin de nuancer ce qui vient d'être dit. Il est également nécessaire de l'incarner par un exemple. La même logique doit être reproduite dans l'ensemble du développement. À la fin de chaque partie, l'on reprend les points forts de la démonstration pour bien mettre en évidence la pertinence de la transition conduisant logiquement à la partie suivante.

. Il faut impérativement veiller à ce qu'un équilibre existe entre les différentes parties. La tendance consistant à proposer une très longue première partie et à bâcler la dernière par manque de temps, dessert assez largement les candidats.

Nous pouvons ici formuler plusieurs conseils et recommandations aux futurs candidats. Durant l'année de préparation, il est absolument nécessaire d'élaborer des exempliers thématiques pour disposer de la matière suffisante à la construction d'une leçon de bonne tenue. La simple énumération d'un inventaire à la Prévert ne peut être tenue pour satisfaisante ; mais une histoire désincarnée et flottant dans une réalité éthérée ne peut l'être davantage. Il faut donc choisir minutieusement les exemples que l'on souhaite utiliser pour construire sa démonstration.

Dans la conclusion, il convient d'abord de résumer les temps forts du développement et de souligner leur articulation logique. Il est vivement conseillé de ne pas reprendre à l'identique les tournures de phrase utilisées dans le développement ; il est donc nécessaire d'effectuer un travail de reformulation des grandes idées autour desquelles la leçon est construite. Ensuite, la conclusion doit permettre de répondre à la problématique posée, ce qui doit nécessairement découler de ce qui précède, puisque le développement y répond

progressivement. Surtout, il ne faut pas présenter une idée qui ne figure pas dans le corps du devoir. Il ne s'agit pas d'apporter des éléments factuels nouveaux sur le sujet. En fin de conclusion, on peut envisager une ouverture, autrement dit élargir les perspectives et le débat par le biais d'idées ou d'exemples qui ne sont pas mobilisés dans le cadre du développement. Cependant, il faut absolument éviter les lieux communs, les idées farfelues ou les exemples n'ayant qu'un vague rapport avec le sujet. Il est donc essentiel de garder sous le coude une citation, une idée-force ou un débat historiographique qui trouvera grâce aux yeux des membres du jury. Ici, la difficulté tient à deux choses : le correcteur ne doit pas pouvoir reprocher aux candidats de ne pas avoir utilisé un élément nécessaire au traitement du sujet qui aurait dû figurer dans l'introduction ou le développement ; il ne faut pas non plus trop s'éloigner du thème de l'épreuve.

Le libellé « Les espaces de production et de réception de la culture basque (1800-1899) » correspond à un type de sujets dit évolutif. Dans ce cas, il s'agissait de privilégier l'identification de discontinuités historiques, sans pour autant négliger une approche thématique mettant en évidence permanences et mutations. Mais encore faut-il éviter de confondre évolution et narration, de se contenter de paraphraser une chronologie, de faire un simple récit continu sans explication ou de s'égarer en digressions en voulant tout dire sans expliquer quoi que ce soit, ni faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire. Disons-le autrement, une évolution ne doit pas être traitée comme une chronique continue. Le sujet de la leçon supposait la présentation de facteurs d'évolution, de grandes articulations, de phases de transition et de changement. Introduire de la nuance dans le propos fait forcément la différence entre les candidats : l'on peut par exemple souligner que durant les périodes de mutation, même radicale, l'ancien et le nouveau cohabitent un certain temps. Il s'agit de l'énoncer, d'abord, et de l'illustrer grâce à un exemple, ensuite.

Les futurs candidats gagneraient à s'entraîner tout au long de leur préparation à l'élaboration de plans et traitements possibles des différents types de sujets : le bilan, la comparaison, l'évolution, le tableau, etc.

Pour les membres du jury, enfin, l'entretien sert à confirmer une impression, lorsqu'elle est favorable aux candidats, ou bien à l'infirmier, s'il s'avère qu'elle leur est défavorable. Des réponses franches sont attendues, alors que les digressions dilatoires censées faire gagner du temps trahissent souvent des lacunes. Rien n'interdit de confesser son ignorance, étant entendu que nul n'est censé tout savoir, bien qu'il soit légitime de chercher à apporter des réponses logiques.

2. Explication linguistique en français

Rapport sur l'épreuve orale de linguistique (option basque).

Rapport réalisé par Maia Duguine et Ricardo Etxepare

Le format de l'épreuve.

L'épreuve a une contrainte temporelle double : dans la préparation, tout d'abord, et ensuite dans l'entretien. Nous conseillons aux candidats qu'ils s'entraînent à l'exercice, pour ainsi arriver à bien gérer leur temps le jour de l'épreuve.

D'une manière générale, le jury relève des lacunes notables dans les connaissances de linguistique des candidats. Pour les prochaines sessions, nous recommandons aux candidats d'étudier de manière plus approfondie les différents aspects de la grammaire basque, ainsi que la terminologie linguistique.

Le texte et le libellé de l'épreuve.

Le texte soumis à l'analyse est un article de Koldo (Luís) Mitxelena, philologue et essayiste basque, et l'une des figures fondatrices du basque-standard au cours des années soixante. Le texte est intitulé « Asaba zaarren baratza » (« Le jardin des ancêtres »), et il est paru en 1960 dans le bulletin littéraire EGAN.

Le libellé contenait trois parties. D'une part, il était demandé aux candidats de « situer le texte du point de vue linguistique en le localisant dans le temps, l'espace et par rapport au statut de la langue ». Ensuite, il fallait « étudier de manière synthétique les formes et les emplois de la subordination que l'on y trouve, en relevant les constructions qui caractérisent le basque par rapport aux langues voisines ». Enfin, le libellé précisait qu'il convenait de « lire et traduire les huit premières lignes du texte ».

Les temps consacrés à chaque partie de l'exercice doivent être équilibrés, mais non identiques. En particulier, il est essentiel que la deuxième partie soit pleinement développée ; pour cela, le jury attendait des candidats qu'ils lui dédient au moins la moitié du temps imparti à l'explication.

Caractérisation du texte.

Le jury attend des candidats qu'ils développent une analyse du texte qui englobe les dimensions graphique, phonétique, phonologique, morphologique, lexicale et syntaxique du texte, et que ce travail soit complété par d'autres éléments pertinents, qui peuvent être d'ordre sociologique, sociolinguistique, historique, etc. L'exercice demande par ailleurs une connaissance approfondie de la variation dialectale du basque, ainsi que de l'histoire de la langue.

Plusieurs dimensions étaient pertinentes pour situer le texte de Mitxelena. Du point de vue purement linguistique, tout d'abord, des indices phonétiques, phonologiques, morphologiques, lexicaux et syntaxiques permettaient de caractériser la langue de l'auteur. Par exemple, l'absence de <h> dans la graphie, que les candidats n'ont pas manqué de souligner, indique une variété dans laquelle la consonne fricative glottale sourde n'est pas prononcée, c'est à dire une variété de l'ouest ou centrale. La forme *gera* de l'auxiliaire

« être » à la troisième personne du pluriel permet, elle, une caractérisation plus fine, limitée au dialecte central. La nature systématique de la palatalisation, qui ici n'est pas expressive, pointait également dans cette même direction.

La graphie en particulier, et le non-respect des normes écrites du basque standard moderne en général (établies à partir de 1968) sont les signes les plus visibles que ce texte est antérieur à la standardisation. Cependant, d'autres éléments, tels que l'usage du mot *segurki* (adverbe dérivé par suffixation à partir de l'adjectif *segur* et le suffixe *-ki*) indique non seulement une connaissance des autres variétés, mais témoigne aussi d'une volonté d'ouverture de la langue, que l'on retrouve chez certains auteurs dans la période à laquelle l'Académie Basque travaille sur la standardisation.

Au-delà de la langue elle-même, le contenu du texte et les données paratextuelles offraient aux candidats des éléments de discussion pertinents. L'auteur, Koldo Mitxelena, est l'une des figures les plus importantes du processus de standardisation de la langue ; le titre reprend à l'identique celui d'un poème de 1931 de Xabier Lizardi, l'un des auteurs les plus importants de la Renaissance littéraire basque (*Eusko Pizkundera*, mouvement culturel basque de l'avant-guerre en Pays basque péninsulaire). La référence à ce poème, emblème de la renaissance poétique et culturelle basque, permet d'établir certains parallélismes qui ne sont pas exempts d'une certaine ironie : le poème de Lizardi développe l'idée d'une reprise de la langue et de la culture basque à travers une reconnaissance mutuelle des anciennes et des nouvelles générations dans le cadre d'un jardin abandonné ; le texte de Mitxelena est articulé sur l'idée d'une confrontation générationnelle, expression de la vitalité de la langue, et des ruptures inévitables qui président à son évolution, et donc à la continuation de la création littéraire en langue basque. Le texte est publié dans le bulletin littéraire EGAN, que Mitxelena a contribué à renouveler au début des années 50, et qui est devenu une référence dans le domaine littéraire basque (la revue continue à exister à ce jour). Le texte se fait écho d'un ensemble de questions qui permettent de cerner assez précisément le contexte culturel de l'époque, ainsi que les débats sur les modèles de langue standard discutés alors. Du point de vue littéraire, le texte fait référence aux innovations en cours dans le domaine du roman, en particulier à travers la mention spécifique du titre, récemment paru, *Peru Leartzako*, de Txillardegi (deuxième roman de l'auteur, qui contribue à lancer, par le biais de thématiques de type existentialiste, le nouveau roman basque). Du point de vue du statut de la langue, le texte reflète les discussions sur la crise des modèles d'avant-guerre, et sur les propositions débattues peu avant le consensus définitif sur le standard à la fin des années soixante, avec une référence explicite à Federico Krutwig et à son idée de baser la langue standard sur la traduction calviniste du Nouveau Testament au XVIème siècle et sur la littérature classique labourdine des XVIème et du XVIIIème siècles. On attendait des candidats une connaissance des enjeux généraux reflétés par le texte dans les domaines littéraire et linguistique, ainsi qu'une capacité à identifier les références précises marquées dans le texte et à les situer dans leur contexte historique.

Pour terminer, même si le texte ne répond pas aux critères établis pour le standard qui allaient se fixer sous peu, il représente déjà un effort stylistique vers une prose basée sur des ressources linguistiques et littéraires inter-dialectales et dont la source est dans la tradition écrite. Reprenant un argument développé par l'un des candidats, on peut souligner la puissance créatrice de la prose de Mitxelena, dont le texte est extrêmement travaillé et

représente un effort de synthèse à la fois lexicale et grammaticale de la tradition littéraire basque.

Question de grammaire.

De manière générale, les candidats ont bien moins développé cette partie que la première. Qu'il soit dû à une mauvaise gestion du temps ou à un choix délibéré, le jury a déploré ce déséquilibre et il en a tenu compte dans l'évaluation de l'épreuve.

La question spécifique posée aux candidats concernait les formes et les emplois de la subordination dans le texte, en précisant de relever les constructions caractéristiques du basque par rapport aux langues voisines. La deuxième partie de la question offrait aux candidats une ligne directrice permettant de construire une approche problématisée, sur laquelle pouvait venir se greffer une présentation plus ou moins détaillée et exhaustive des différents types de subordination du basque.

Une bonne connaissance de la grammaire du basque et de celle du français, associée à la capacité de faire le pont entre les deux langues, d'expliquer similitudes et différences sont les principales compétences attendues de la part de futurs enseignants agrégés.

La pertinence du problème des différences typologiques entre basque et langues romanes est particulièrement remarquable dans le domaine de la subordination. À un niveau abstrait, les catégories linguistiques, les structures, les relations grammaticales sont très similaires, mais leur réalisation varie grandement. Il y a bien sûr l'ordre des mots qui va souvent fonctionner en miroir. Ainsi, la plupart des éléments de subordination sont à la droite de la proposition subordonnée en basque, à sa gauche en français. Tout comme les objets directs, les complétives peuvent précéder le prédicat en basque, et en parallèle les subordonnées relatives précèdent le nom. Les structures de relativisation de type restrictif, à la différence des celles des langues romanes, ne présentent pas de pronom relatif, mais un suffixe de subordination qui apparaît également dans les subordonnées de type interrogatif et exclamatif. Ensuite, l'infinitif du français n'a pas d'équivalent direct en basque : dans cette langue le verbe des propositions non-finies va revêtir une forme nominalisée (avec le suffixe verbal *-(t)ze*), une forme participiale (*-n/-i/-tu*) ou va tout simplement être une racine verbale. Les formes nominalisées alternent avec les formes finies du subjonctif en position de complément des verbes exprimant la modalité. Finalement la langue basque peut avoir recours à des structures corrélatives : des structures dont l'interprétation correspond à celle des relatives, mais dont la configuration syntaxique n'entraîne pas de subordination.

Il était attendu des candidats qu'ils définissent la subordination et qu'ils en présentent les différentes formes. Puisant dans la richesse du texte, il fallait donner un aperçu de la diversité des formes de subordination du basque et du système qu'elles composent.

Pour illustrer la classe des complétives finies, on peut prendre l'exemple de *or ere zenbait lore eder arki ditazkeala* (lignes 11-12), où le verbe fini est accompagné du suffixe de subordination *-(e)la*. L'interrogative enchâssée *zer esango duten aldi ori urrutia gotik, aserre eta maitasunik gabe, ikusiko dutenek* (lignes 49-51) est plus remarquable : elle illustre ces complétives, moins fréquentes, qui sont accompagnées du suffixe *-(e)n*. Il faut aussi signaler, en fin de texte, une complétive finie complément du nom : *[bizi geralako] seinale*, où au complémenteur *-(e)la* vient se suffixer la particule relationnelle *-ko*.

Le texte comporte également des exemples de complétives qui se situent dans la portée de la négation de la proposition principale et qui sont donc introduits par le complémenteur

négatif (ou partitif) *-(e)nik*, comme le demande l'usage dans les variétés parlées au sud du Pays basque : *Etzen iñor ausartu esaten, dakidanez, [iñoiz baiño ugariago mintzatzen giñanik euskeraz]* ; lignes 32-33).

Le texte était également riche en complétives non-finies. La proposition nominalisée *oraingo ukamenak aurreraegi joanak izatea* (lignes 55) occupe la fonction de sujet du verbe principal, et *gutxitu eta ixildu* (ligne 39) comporte deux verbes participiaux coordonnés. On peut souligner la forme nominalisée locative *-t(z)en* du complément du verbe *ausartu* « oser » (*etzen iñor ausartu [esaten]* ; ligne 32) qui, dans les variétés de l'est serait remplacée par l'allatif *-t(z)era*.

Même si l'auteur fait surtout usage des formes standard de relativisation, celles-ci en illustrent les mécanismes, comme n'ont pas manqué de le signaler les candidats : absence de pronom relatif, antéposition de la proposition relative au nom, usage du suffixe *-(e)n* (*[orduan ireki ziren] galtzada zabalak* ; lignes 27-28), possibilité d'élider le nom relativisé (*azken mende-mugak ekarri ziguna* ; ligne 25). L'exemple *[ondorerik izan etzuen] Leizarraga'en eragiña* (ligne 21) illustre le comportement de la négation dans les relatives : au lieu de donner lieu à une dislocation du verbe auxiliaire (que l'on retrouve dans la plupart des autres subordinées, comme par exemple dans la conditionnelle *ezpadaude auzpezturik gure gazteak* ; ligne 75) la négation vient ici se situer entre le verbe lexical et l'auxiliaire.

Le texte est doté de diverses formes de propositions circonstancielles, temporelles, causales, modales, conditionnelles, etc. On se contentera ici de donner quelques occurrences remarquables.

Parmi les propositions finies construites sur le suffixe *-(e)la*, on peut signaler les causales avec *-(e)lako* (*geiegizkoak direlako batzuetan* ; ligne 63), les temporelles avec *-(e)larik* (*nai dugularik ere* ; lignes 7-8), et les modales avec *-(e)la* (*ni ere tartean naizela* ; ligne 41). Il faut également remarquer l'usage du suffixe *-(e)lakoan* (*[or barrena ibilliko giñalakoan] geunden* ; ligne 31), que l'on peut traduire par « dans l'idée que », et qui, comme le souligne de nombreuses grammaires, peut être analysé comme résultant d'une structure de complément de nom à laquelle s'ajoute l'article *-a* et le locatif *-n* (c'est à dire, construit sur *-(e)la + -ko + N + -an*), et dans laquelle le nom (équivalent au nom *idée* ou *croyance* du français) est élidé.

Comme dans le domaine de la complémentation, le suffixe *-(e)n* alterne avec *-(e)la* comme base à partir de laquelle vont se décliner différentes formes et fonctions. On peut ainsi remarquer les complémenteurs complexes d'exemples tels que *aspaldi onetan aaztuxea dagoen ezker* (lignes 44-45), *gaurko gure arteko gogo-giroaren ezaugarri eta salatari den aldetik* (lignes 17-18), ou encore *alde txarrak nabarmen agertuko diren arren* (lignes 52-53). En parallèle, le verbe non-fini, dans sa forme participiale, va aussi s'associer à des éléments à caractère postpositionnel pour former des adjoints : *besterezentzat ximel xamar agertu arren* (ligne 13) ou encore *nor eta zerekikoetan geiegi sartu gabe* (ligne 16).

Deux exceptions sont à souligner parmi les particules de subordination, qui sont très généralement des suffixes : les préfixes verbaux *ba-* et *bait-*, utilisés pour former respectivement propositions finies conditionnelles (*gaurko geiegikeriek zaarragoren bat izutzen badute* ; ligne 59) et causales (*aren ume eta illoba baikera* ; lignes 47-48).

Le texte inclut deux exemples de structures corrélatives. Les structures corrélatives impliquent une proposition avec un pronom relatif qui se trouve extraposée par rapport à la proposition principale. Celle-ci est caractérisée par la présence d'un pronom ou nom abstrait de reprise dont la référence est contrôlée par le mot relatif/interrogatif de l'antécédent. Ces

structures sont communes à beaucoup de langues (dont le latin) mais n'existent pas dans les langues romanes. Le texte inclut deux structures corrélatives de type comparatif : *zenbat ere ausarkiago aurreratzen geran, ainbat gogorragoa izango da urrengoen oldarra atzeraka* (lignes 57-59), et *zenbat ere biziago erria, orduan eta biziago gizaldien arteko etsaitasuna* (lignes 73-74).

On attendait des candidats qu'ils soient capables d'identifier ces structures, et de pointer leur caractère typologiquement singulier dans le contexte linguistique européen, ainsi que de décrire les éléments structurels basiques de cette construction. Aucun des candidats n'a été en mesure de rendre compte de manière analytique de ces constructions, même s'ils ont montré une connaissance intuitive de ces formes.

Pour terminer, nous pouvons souligner que le texte présente très peu de cas de subordination récursive (une exception ligne 11-12 : *Aski dugu orain [or ere zenbait lore eder arki ditazkeala] jakitearekin*), et présente des jeux de parallélisme, tel que celui où sont listés les jalons de la littérature basque, et où une proposition relative est associée à pratiquement chaque élément de la liste (*[ondorerik izan etzuen] Leizarraga'en eragiña, [Materre ezkerro Lapurdin sortu zen] mugimendu bizi eta aberatsa, [Larramendi'ren astiñaldi gaitzak zabaldu zuen] lur-ikara, [Bonaparteren itzalean lanari ekin zioten] langille apalak* ; ligne 21-24).

3. Explication en basque d'un texte littéraire

Épreuve d'explication de texte littéraire sur programme

Rapport réalisé par Jean Casenave et Katixa Dolharé

Présentation de l'épreuve

L'épreuve d'explication de texte littéraire se déroule en langue basque. Elle se compose de 30 minutes d'explication d'un texte extrait d'une des œuvres au programme, puis d'un entretien de 15 minutes avec le jury. Les candidats disposent de 2 heures de préparation : ils doivent donc faire preuve d'efficacité et de rapidité.

En 2019, le programme de cette épreuve d'explication de texte orale reposait sur les quatre œuvres déjà au programme pour l'épreuve écrite du commentaire :

-Etxeberri Joannes, *Obras vascongadas*, édition de Julio Urquijo, Paul Geuthner éditeur, 1907 (Reprise éditions Atlantica). Trois extraits de cette œuvre :

Lau-Urdiri gomendiozko carta, edo guthuna, Bayonne, 1718

Euscal herrico gazteriar, 1718

Iracurtçailleari, 1718

-Goyhetché Martin, *Fableac edo aleguiac Lafontenenetaric berechiz hartuac, eta Goyhetché apheçac franxesetic escoarara berxutan itçuliac*, édition originale, imprimerie Lasserre, Bayonne, 1852, pages 1 à 195.

-Lhande Pierre, *Yolanda*, 1920, seconde édition, Euskaltzaindia, 2007.

-Etxepare Jean, *Beribilez*, 1931, seconde édition : Euskal Editoreen Elkarte, 1987.

La méthodologie de l'explication de texte consiste à présenter une explication linéaire selon le plan suivant :

-une introduction qui contextualise l'extrait dans l'économie de l'œuvre, dans la production globale de l'auteur et dans l'histoire littéraire, qui propose un plan du texte proposé, ainsi qu'une hypothèse de lecture ou problématique ;

-la lecture expressive d'une partie du texte, qui permet d'illustrer le projet de lecture du candidat ;

-le corps de l'explication qui, tout en suivant la linéarité du texte, progresse dans le sens de l'hypothèse de lecture proposée en introduction. Il ne s'agit pas dans cette partie de paraphraser le texte, d'avancer de vagues analyses ou d'instrumentaliser le texte pour illustrer le projet de l'auteur ou une thèse théorique défendue par le candidat, mais de s'appuyer précisément sur le texte et de l'analyser pour lui-même. Au final, le texte doit avoir été analysé entièrement ;

-une conclusion pertinente qui répond à la problématique initiale.

Toutes les références extérieures au texte lui-même (allusions à d'autres textes du même auteur ou d'autres auteurs, biographie de l'auteur, contexte historique, influences sociales ou artistiques) doivent être insérées de manière judicieuse et avec parcimonie, pour ne pas détourner l'attention du cœur de l'explication.

Une explication organisée sous forme de commentaire composé est évidemment possible, mais n'est pas recommandée au vu du peu de temps de préparation de l'épreuve.

Les critères de notation tiennent compte de la maîtrise méthodologique de l'exercice, de la qualité de l'analyse littéraire et de la qualité de l'expression.

Remarques, éléments de correction et conseils au vu de l'épreuve de la session 2019

L'épreuve d'explication de texte littéraire sur programme est l'épreuve orale du concours au coefficient le plus faible. Elle ne doit cependant pas être négligée, dans la mesure où elle permet d'évaluer les compétences d'analyse littéraire des candidats. C'est ce qu'avaient bien saisi les trois admissibles de la session 2019 : tous ont manifesté des qualités certaines pour l'exercice et ont montré qu'ils s'y étaient entraînés sérieusement. Tous trois maîtrisaient la méthodologie de l'épreuve : ils ont proposé une explication linéaire fondée sur un projet de lecture initial présenté en introduction, ont correctement contextualisé et lu en partie le texte, évité la paraphrase et l'explication trop vague, ont bien pris appui sur le texte pour étayer leur hypothèse de lecture tout au long de leur exposé. Tous trois ont proposé une conclusion.

Le texte était une fable de Martin Goyetche, « Lehoiñaren gorthea » (IV, 18), publiée en 1852 dans le recueil *Fableac edo aleguiac Lafontenenetarie berechiz hartuac, eta Goyhetche apheçac franxesetic escoarara berxutan itçuliac*. Cette fable permettait d'évaluer la connaissance que le candidat avait du genre de la fable, sa capacité à analyser la prosodie du texte proposé, mais aussi sa faculté à commenter les détournements effectués par l'auteur vis-à-vis du texte original de La Fontaine, « La cour du lion » (par exemple le fait que Caligula soit devenu Robespierre, avec toutes les connotations socio-historiques que cette modification pouvait avoir à l'époque).

Cette fable présentait également un intérêt linguistique et stylistique. L'auteur y utilise en effet des formes de verbes forts inusitées à l'oral et emploie un vocabulaire emprunté à différents dialectes. Il propose au fond, à une époque où la langue basque n'était pas standardisée mais où les écrivains visaient un lectorat élargi, un modèle de langue littéraire susceptible de plaire tant au public populaire qu'au public lettré, quel que soit son dialecte.

La meilleure prestation est celle qui a manifesté une gestion du temps remarquable, avec un traitement de durée maîtrisé pour chaque partie de l'explication. Outre cette maîtrise de la méthodologie de l'exercice, ce candidat a montré une rare finesse dans le commentaire de certains mots (« comedia », par exemple), et a su équilibrer remarques sur la composition du texte, analyses métriques, observations sur le genre (aspect narratif et aspect didactique), mais aussi commentaires linguistiques et stylistiques, ainsi que réflexions sur le lectorat idéal visé par l'auteur.

Les deux autres candidats ont proposé des prestations de qualité, mais l'un d'eux n'a pas su gérer le temps imparti, a proposé une introduction trop longue et n'a pas pu analyser le texte entier ; l'autre a produit une analyse plus linguistique que littéraire. Tous d'eux n'ont pas assez souligné la progression de leur commentaire pour défendre leur projet de lecture.

Globalement, les candidats de la session 2019 ont fait preuve d'un bon niveau à l'épreuve d'explication littéraire.